TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR (TRICE) DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

OBJECTIFS :

Obtenir une qualification, qui valide la capacité à réaliser en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd. Code RNCP : 39796. Code Certif Info : 117570.
La formation de conducteur routier de marchandises sur porteur a pour objectif de satisfaire l'emploi type visé par les professionnels du métier et décrit dans le Référentiel Emploi, Activités et Compétences « REAC_CTRMP_V10_23102024 ».

PUBLIC :

Toute personne souhaitant devenir conducteur(trice) de transport routier de marchandises.

PRE-REQUIS :

Etre titulaire du permis B
Présenter, avant la formation, une ADCS (attestation de Droits à Conduire Sécurisée) de moins de 15 jours (Disponible depuis le télé service « Mes points permis »)
Etre âgé d'au moins 18 ans
Etre reconnu apte à la conduite après visite auprès de la commission médicale des permis de conduire

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'aptitude à suivre la formation est validée par AFA, à l'issue d'un questionnaire de positionnement basé sur les connaissances du socle commun.

CONTENU :

Conforme au Référentiel Emploi Activités Compétences (R.E.A.C.) et au Référentiel de Certification (R.C.)
Il permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
- Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
- Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd
- Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
- Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

Et les compétences transversales de l'emploi :

- Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Communiquer avec le service exploitation
- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de prestation de service
- Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

PROFILS DES INTERVENANTS :

Formateurs diplômés ou qualifiés du transport, détenteurs d'une expérience professionnelle dans le secteur. Formateurs du groupe AFA ayant suivi des modules de formation à la pédagogie accompagnés de réactualisation régulière de leurs connaissances.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules école.
- Aire d'évolution, quai de chargement/déchargement.
- Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

DATES DE FORMATION :

Consulter le lien https://www.afaformation.com/portfolio/titre-professionnel-de-conducteur-routier-sur-porteur/ ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08 ou contact.afa@afaformation.com .

DURÉE :

Pour l'inscription à la session de validation, une durée de formation minimale est exigée des candidats (*) :

- 399 h de formation minimum (et 35h d'EVCP évaluation des compétences professionnelles_)

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA Formation - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur
Des évaluations sont réalisées pendant le parcours de formation
L'épreuve de Validation des Compétences Professionnelles comprend :

- Mise en situation professionnelle : Prise en charge du véhicule et conduite
- Mise en situation professionnelle : Réalisation d'une opération de transport
- Entretien technique avec le jury
- Questionnaire professionnel
- Entretien final

SANCTION VISÉE :

Titre Professionnel de Conducteur (trice) du Transport Routier de Marchandises sur Porteur (CTRMP).
Ce Titre, de niveau 3, délivré par le ministère chargé de l'Emploi permet l'obtention par équivalence des :

- Permis C (sans restriction)
- Qualification initiale de conducteur routier (FIMO Marchandises).
- Certificat ADR « formation de base au transport de marchandises dangereuses ».

L'obtention du titre professionnel de conducteur routier de marchandises sur porteur permet d'abaisser la limite d'âge pour l'exercice de la profession à 18 ans (et permet de passer le permis CE ensuite).
Attestation de formation.

EFFECTIFS :

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle
Pratique : 4 Stagiaires par véhicule